

CANTON DE FRIBOURG

Les monopoles à la Liberté. — La Liberté part en guerre, comme Marlborough, contre la nouvelle loi sur les allumettes en se déclarant ennemie des monopoles par principe et pour diverses autres raisons, toutes excellentes et dignes d'un défenseur plus convaincu.

Car il fut certain temps où les monopoles étaient moins odieux à la Liberté. A-t-on oublié le moment où celle-ci faisait feu et flamme en faveur de la fameuse initiative du non moins fameux professeur Dr Beck, de Fribourg, qui voulait doter le peuple suisse de la médecine gratuite et obligatoire?

Pour mieux amener le peuple fribourgeois à cet hameçon qui ne disait rien qui vaille, on avait appâté l'engin au moyen des délicieux millions que devait rapporter le monopole des tabacs. On n'avait pas assez de mots dans tous les dictionnaires du N° 13 pour glorifier ce monopole qui était à la fois mignon, tendre, charmant et bien fait.

On peut aisément déduire de cette duplicité que le même journal combat aujourd'hui la nouvelle loi sur les allumettes par la simple et unique raison que celle-ci crée un monopole au profit de la Confédération. On reconnaît bien là les disciples de l'école qui a pour devise: *La fin justifie les moyens.*

Les ponts de Fribourg. — Après de longs travaux préparatoires, dit le *Confédéré*, on va commencer à poser les câbles supplémentaires du pont du Gotteron.

Arbres géants. — Lundi après midi, un transport des plus intéressants s'est effectué à travers la ville de Fribourg. Il s'agissait d'amener à la gare un billon de chêne provenant de la propriété de Rœmerwyl, à l'est de Bourguillon, et appartenant à M. Hogg, marchand de bois. Ce chargement, trop considérable pour passer sur les ponts suspendus, dut descendre la route de Lorette, traverser les quartiers de la ville basse et monter la Grand-Fontaine et la rue de Lausanne. Cette montée a pu être effectuée avec un attelage de 13 chevaux et 8 bœufs. Ce billon de chêne mesure 2 m. 40 de diamètre, a une longueur de 5 m. 20 et pèse 220 quintaux; il est destiné à figurer à l'exposition nationale de Genève. Le transport jusqu'à la gare a coûté 300 fr.

C'est bien le plus grand arbre du pays si l'on fait exception d'un sapin que l'on signale comme étant encore debout.

GRUYÈRE

Compagnie du chemin de fer Bulle-Romont. — A l'occasion de la grande foire de la St-Denis, la compagnie du chemin de fer Bulle-Romont fera mettre en marche les trains supplémentaires ci-après: —

Le mardi 1^{er} octobre.

Train 378 b Bulle, départ 5 h. 25 du soir.
Romont, arrivée 6 h. 10 >>

Les mercredi et jeudi 2 et 3 octobre.

Train 373 b Romont, départ 8 h. 35 du matin.
Bulle, arrivée 9 h. 25 >>>
Train 378 b Bulle, départ 5 h. 25 du soir.
Romont, arrivée 6 h. 10 >>

Ces trains font arrêt dans les stations intermédiaires. (Communiqué.)

Embellissement. — Depuis sa fondation en 1887, la Société d'embellissement de Bulle a dépensé pour ses divers travaux la somme de 2325 fr. 95, dont 532 fr. 10 ont été alloués par la caisse communale de Bulle et le reste a été le produit de diverses collectes; la dernière a été faite en 1892.

Ces dernières années, la Société s'est bornée à entretenir les travaux créés par M. l'inspecteur Schœnberger, au rond-point de La Tour et en Bouleyres, tout en prolongeant le réseau des sentiers, en y plaçant de nombreux bancs et des poteaux indicateurs.

Quoique les promenades dans la forêt de Bouleyres exercent toujours une grande attraction sur notre population et sur les étrangers qui séjournent à Bulle pendant l'été, la Société a pensé descendre aux vœux exprimés si souvent par le public en créant une promenade à proximité de la ville. Dans ce but, cette société, de concert avec l'autorité communale, projette de convertir l'endroit dit « Sur la Raisse », près du Tirage, en une promenade publique.

Des chemins d'accès confortables seront établis, ainsi que des sentiers le long du ruisseau; des bancs et des tables y seront placés et, au-dessus du plateau, pour protéger celui-ci contre les vents, une double rangée de gros arbres sera plantée. Le plateau même se prêtera très bien à la création d'une place de jeux, tels que le lawn-tennis, le croquet, etc. On jouit d'ailleurs, de cet endroit, d'une vue des plus étendues sur notre belle Gruyère.

Le comité de la Société d'embellissement ne doute nullement que l'aménagement d'une promenade publique et d'une place de jeux si rapprochées de la

ville ne soit fortement apprécié de toute notre population et que celle-ci, toujours si généreuse, s'empresse de fournir les ressources nécessaires à l'achèvement de cette œuvre en faisant le meilleur accueil à la collecte qui a été organisée dans ce but. (Communiqué.)

Aux voleurs! — Il paraît qu'une bande de voleurs a choisi le village de Riaz pour théâtre de ses exploits.

Dans la nuit de mardi à mercredi, une pauvre laveuse a été audacieusement dépoignée durant son sommeil de la modeste somme de 28 francs péniblement empilés aux retours des lessives de Bulle. Malgré sa précaution de les cacher sous son traversin, les coquins, bien informés, surent tirer parti de sa grande fatigue pour les y venir dénicher.

Quelques instants après, c'est à dire mercredi matin, pendant que Mme B... était à la laiterie, les personnages, que l'on a tout sujet de croire être les mêmes, s'introduisaient dans la demeure de M. Gremaud, ingénieur cantonal, et y faisaient main-basse sur diverses victuailles, en ayant soin d'emporter, pour les arroser, deux litres de vin.

Pour clore cette chronologie bien fournie, ajoutons que les voleurs de la Valsainte ne sont pas hommes à s'effrayer de leur ombre. Pendant qu'une dizaine de gendarmes battaient forêts et fourrés dans les environs de la chartreuse dépoignée, deux des malfaiteurs allaient tranquillement, dimanche soir, demander un gîte à l'aubergiste du Pont de Corbières. Et le lendemain, lundi, ils écoulaient les timbres-poste du couvent dans le village de La Roche.

Arrestation. — Mardi après midi, la gendarmerie conduisait dans les prisons du château deux hommes de Riaz soupçonnés d'avoir empoisonné la Sionge au moyen de chlorure de chaux. Il serait temps qu'une punition exemplaire viant mettre fin à cette systématique dévastation de nos cours d'eau.

Tombola. — Le tirage de la tombola organisée par la Société de musique de Bulle est fixé au lundi 28 octobre prochain.

Pour la rédaction: LOUIS COURTHION.

F. Jolmoli Etoffes pour dames et messieurs depuis 85 c. à 15 fr. par mètre. Toileries coton, tous les genres, dep. 14 c. p. m. Couvertures de lit et de bébé dep. fr. 1.55 à 30. — p. pièce. Nappages, serviettes, essuie-mains, pur fil. Tolle pur fil toutes les largeurs dep. 55 c. Echantillons à qui demande franco.

Dépôt de fabrique ZURICH 148

VILLE DE BULLE

Un concours est ouvert pour la fourniture et la pose d'environ 120 mètres de tuyaux en ciment de 30 cm. et le creusage de 60 mètres depuis le lieu dit « La Lune » à la teinturerie de M. Henri Glasson.

Déposer les soumissions jusqu'à lundi 30 courant, à 6 heures du soir, au Bureau de ville et, pour renseignements, s'adresser à M. Auguste Glasson, délégué aux travaux. Bulle, le 24 septembre 1895.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

MISES DE BOIS

La commune de La Tour-de-Trême, dûment autorisée, exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 30 courant**, un certain nombre de numéros de bois droit, démarqués dans sa forêt de la Mossetaz.

Rendez-vous des miseurs au fenil, à 9 heures. La Tour, le 23 septembre 1895.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

MISES DE BOIS

Samedi 5 octobre prochain, la commune de Vuadens exposera à vendre, par voie de mises publiques, environ 80 numéros de beau bois de commerce, démarqués dans sa forêt des Joux-Derrey, appartenant à la Grasse-Cythard.

Rendez-vous des miseurs vers la fontaine d'Inson, à 9 heures. Vuadens, le 26 septembre 1895.

Secrétariat communal.

Vente de lait.

La Société de la fromagerie de Lessoc offre à vendre son lait pour une laiterie, à partir de la St-Denis (9 octobre prochain) jusqu'à l'alpag. 1896.

Prendre connaissance des conditions auprès du secrétaire soussigné et déposer les soumissions jusqu'au vendredi 4 octobre prochain, à 7 heures du soir.

Lessoc, le 25 septembre 1895. Pour la commission: Le secrétaire: P. FRACHEBOUD.

Vente de bois.

Ensuite d'autorisation, la commune de Grandvillard vendra en mises publiques, le **12 octobre prochain**, une certaine quantité de numéros de beau bois de commerce dans sa forêt de Gros-Paz. Rendez-vous des miseurs à l'Auberge communale à 8 1/2 heures du matin. Pour voir les plantes, s'adresser au forestier M. Irénée Currat.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

Mises de bois.

Vendredi 4 octobre prochain, la commune de Gruyères exposera en vente, par voie de mises publiques, environ 250 numéros de beau bois de commerce, démarqués dans sa forêt des Joux-Devant.

Rendez-vous des miseurs au chalet des Cliards-d'Enbas, à 8 heures du matin. Gruyères, le 23 septembre 1895.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

Un bon fermier

est demandé pour le 10 mars 1896 pour le Clos-oux-Cerfs (Ferpicloz), situé sur la route cantonale de Bulle à Epagny, à proximité des foires et marchés au bétail et de la fabrique de lait condensé. Contenance totale: 33 hectares. On céderait le bétail et le chédail à des conditions de paiement très favorables.

Et pour le cas où le propriétaire ne trouverait pas de fermier à sa convenance, il recevra dès maintenant les offres de familles qui seraient intentionnées d'entrer à son service. S'a dresser au soussigné 576] J.-J. MEYER, notaire, à Bulle.

Avis au public.

J'achète les cuirs bruts, peau de veau, mouton, chèvre et sauvagine aux plus hauts prix. S'adresser à A. Perret-Berthel, atenant aux XIII Cantons, à Bulle. [660

Sage-femme.

La soussignée informe l'honorable public qu'elle vient de s'établir à Riaz, maison Desplan, boulanger. Se recommande Marie Clerc. [684]

PETIT DOMAINE à vendre.

La jolie propriété de la Biollaz, à Gumeffens, comprenant maison d'habitation complètement réparée, avec grange, écurie et 3 1/2 poses environ de bon terrain. Favorables conditions de paiement. On traitera de gré à gré. S'adresser à la Banque cantonale, à Fribourg, ou à son Agence à Bulle. [640

Bénichon d'Epagny

dimanche le 29 septembre. **Lundi et mardi: Bonne musique et danse à la CROIX-BLANCHE** Vve GEINOZ. [659]

Bénichon de Gruyères.

Dimanche 29 septembre: **Concert.** **Lundi 30 sept. et mardi 1^{er} oct.: Bonne musique et danse à l'Hôtel de Ville.** Invitation cordiale. [665] Victor DAFILON.

Jeu de l'Oie

au café du Nord, à Bulle. Avis aux amateurs. [681] P. MAGNIN.

On demande

un ouvrier cordonnier chez Auguste RUFFRUX, à Charmey. Entrée immédiate. [685]

MEUBLES

La vente de meubles de la grande salle de l'hôtel de l'Écu est transportée jusqu'à nouvel avis au rez-de-chaussée de la maison POFER, menuisier, près de la place du Marché au bétail, à Bulle. [674

NOUVEAU: Extrait de malt créosoté employé avec grand succès contre la phthisie pulmonaire.

EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits.

Extrait de malt chimiquement pur Employé avec succès comme expectorant et antiglaireux dans les affections des voies respiratoires.

Ferrugineux Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, le chlorose, le manque d'appétit, etc. — Au quinquina. Tonique par excellence, fabrique régénératrice des forces du système nerveux.

Vermifuge D'une absolue efficacité.

Chaux Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants.

Extrait de malt avec pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digestion. — **Sucre de malt et bonbons de malt.** Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires.

NOUVEAU: EXTRAITS DE MALT à l'huile de foie de morue (peptoniés). Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer.

L. Torche, à Vuadens,

achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. [108

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ À BULLE: ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

